

PRIX À LA CONSOMMATION

L'inflation annuelle est forte

Les prix à la consommation augmentent de 2,7% en 2010. Cette augmentation est tirée par les trois grands groupes de dépenses : +2,8% pour l'«alimentation», +3,1% pour les «produits manufacturés» et +2,2% pour les «services».

Plus du tiers de
l'inflation dû au tabac
et carburants

En décembre 2010, l'inflation est soutenue avec +2,7% en un an. Elle reste toutefois en dessous de la barre des 3% dépassée de mai à octobre. L'inflation de 2010 est nettement supérieure à celle de 2009 (+0,2%), son plus bas niveau de la décennie, mais en-deçà de celle de 2008 (+3,7%). Hors tabac, la hausse annuelle des prix s'établit à 2,2% en 2010.

En termes de contribution à l'inflation, c'est-à-dire compte tenu des poids respectifs des trois grands postes dans l'indice des prix, les 2,7% d'inflation se décomposent en 1,1 point pour les produits manufacturés, suivis de l'alimentation et des services pour 0,8 point chacun. Dans le détail, plus du tiers de l'inflation s'explique par les «tabacs» et les «carburants» (0,5 point chacun). Le reste se partage entre les «soins des hôpitaux et assimilés» (0,3 point), les «légumes frais» (0,2 point) et l'«eau distribuée» (0,2 point).

Variation des prix à la consommation
(en glissement sur douze mois)

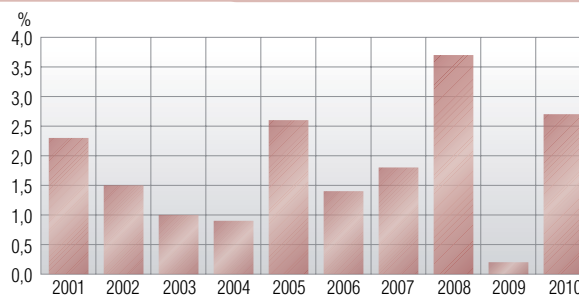


Source : ISEE

Produits manufacturés au-dessus de 3%

Les produits manufacturés sont le poste le plus inflationniste avec +3,1% sur un an. Cette hausse est nettement supérieure à celle des années précédentes (-2,5% en 2009, +0,4% en 2007 ou +1,7% en 2006) et au dessus de la barre des 3% pour

Évolution de l'inflation sur dix ans
(en glissement annuel)



Source : ISEE

la deuxième fois de la décennie (+3,4% en 2008).

Le renchérissement en glissement sur un an des produits manufacturés est principalement lié à celui des «tabacs» (+13,1%) et des carburants (+8,6%). La hausse des prix du «gaz» (+4,8%) et de l'«électricité» (+0,3%) y participe faiblement.

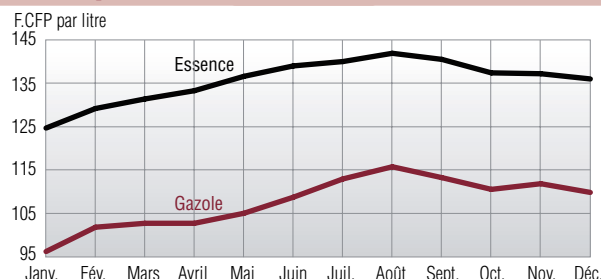
Révisés mensuellement, les prix des carburants en Nouvelle-Calédonie ont été directement influencés par la hausse des cours mondiaux du pétrole brut en 2010. Le baril est passé à 79,4 USD en moyenne sur l'année, contre 61,6 USD en 2009 (+30%). Ainsi, le litre d'essence à la pompe est passé de 125,8 F.CFP en décembre 2009 à 136,0 F.CFP un an après, celui du gazole de 96,4 à 109,9 F.CFP.

Pour le gaz, le prix de la bouteille de 12,5 kg est passé de 2 500 à 2 620 F.CFP en janvier 2010. Il aurait pu de nouveau augmenter en fin d'année suite à la remontée des cours mondiaux du butane et du dollar. Toutefois, le gouvernement calédonien a décidé en octobre de diminuer les taxes d'importations applicables afin de limiter l'impact de ces hausses et de maintenir ainsi le prix du gaz à son niveau actuel, dans le cadre du plan de lutte contre la cherté de la vie.

D'autres hausses des prix sont relevées notamment concernant les «livres, quotidiens et périodiques» (+4,8%) et les «meubles, articles ménagers et entretien de maison» (+1,6%).

Quelques baisses peuvent être signalées pour les «articles d'ha-

Évolution du prix des carburants en 2010



Source : ISEE

billement et de chaussures”, les “médicaments et autres produits pharmaceutiques” et les “articles pour les soins personnels” (respectivement -3,1%, -1,9% et -0,6%).

Tout l'alimentaire augmente sauf la viande

La hausse en glissement sur un an des prix de l'alimentation, +2,8% en 2010, est beaucoup moins importante que celle de 2007 et 2008 (+4,5%), mais au-dessus de celle de 2009 (+1,0%). La variation des prix des produits alimentaires en glissement sur un an est restée assez limitée sur les quatre premiers mois de l'année. Elle était comprise entre -0,3% et +1,0%. Elle s'est ensuite rapidement accentuée, atteignant même +4,0% en juin pour terminer à +2,8% en décembre, suite à la hausse des cours mondiaux des matières premières telles que le blé, le maïs, l'huile de tournesol et le sucre depuis le 2^e semestre 2010.

L'inflation de l'alimentation est tirée par la quasi-totalité des produits. Les augmentations les plus significatives sont : +10,1% pour les “légumes”, +8,6% pour le riz, +5,3% pour les “boissons alcoolisées”, +3,9% pour les “pains et céréales” et +2,8% pour les “laits, fromages et œufs”. Seuls les prix des “viandes” se replient (-1,1%).

L'inflation des services dans la moyenne de la décennie

L'année 2010 a connu plusieurs augmentations importantes des prix des services entraînant une progression du poste de 2,2% sur un an, proche de l'inflation moyenne de ces dix dernières années. L'augmentation la plus significative concerne les “services médicaux et dépenses de santé” avec +4,3% en un an. Elle est liée à la forte progression des “soins des hôpitaux et assimilés”

Indice des prix à la consommation des ménages

	Pondération	Indice base 100 Déc. 09	100 déc. 92 Déc. 10	Variation sur un an %
Indice général	10 000	132,3	135,9	2,7
Indice hors tabac	9 750	130,5	133,4	2,2
Détail en 3 postes				
Alimentation	2 691	144,2	148,3	2,8
Produits manufacturés (yc tabac)	3 747	118,0	121,6	3,1
Services	3 561	138,4	141,5	2,2
Détail en 8 postes				
Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 000	148,7	154,4	3,8
Articles d'habillement et chaussures	470	74,9	72,6	-3,1
Logement, eau, éclairage	1 600	138,1	141,2	2,2
Meubles, art. ménagers, entretien maison	580	118,1	120,0	1,6
Services médicaux et dépenses de santé	570	156,1	162,8	4,3
Transports et communications	2 400	123,6	126,5	2,3
Loisirs, spectacles, enseignement, culture	590	108,2	110,9	2,5
Autres biens et services	790	130,7	131,5	0,6

Source : ISEE

(+6,2%) suite à la révision à la hausse du taux directeur d'évolution des dépenses de santé en début d'année.

Le poste “logement et eau” connaît une hausse non négligeable avec +2,7% d'inflation annuelle. L'accroissement des dépenses des ménages calédoniens liées à l'habitat est principalement dû à l'augmentation du prix de l'“eau distribuée” de +12,8% sur un an. Les “services de transport” s'affichent également à la hausse avec +1,0% en 2010, essentiellement tirés par les tarifs des “transports aériens” (+1,6%). Les prix des “communications” sont stables sur un an, que ce soit pour les “services de télécommunication” ou les “services postaux”.

Dans beaucoup d'autres pays comme sur le territoire, l'année 2010 a été marquée par le retour de l'inflation, en partie tirée par la hausse des cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires par rapport à 2009. La France affiche une inflation annuelle de +1,8% (+0,9% en 2009), la Polynésie française de +1,7% (-0,8% en 2009), la Nou-

velle-Zélande de +4,0% (+2,0% en 2009) et l'Australie de +2,7% (+2,1% en 2009).

Sur le territoire, le retour de la hausse des prix en 2010, après une inflation particulièrement basse en 2009, est à surveiller pour 2011. En effet, le passage de la dépression Vania en début d'année renchérit le prix des produits alimentaires et la hausse des cours mondiaux du pétrole sur le dernier trimestre 2010 ceux des carburants. Par ailleurs, début 2011, les prix des tabacs sont révisés à la hausse et les prix de l'électricité pourraient également augmenter pendant l'année.

Pour maintenir le pouvoir d'achat, le gouvernement peut désormais augmenter le SMG par arrêté. En effet, la loi du Pays du 15 janvier 2010 désindexe le SMG de l'indice des prix à la consommation pour la période allant du 15 janvier 2010 au 30 juin 2012. Le SMG est ainsi passé le 1^{er} février 2010 de 125 464 F.CFP à 132 000 F.CFP et passera au 1^{er} janvier 2011 à 140 000 F.CFP.

Un indice rénové pour 2011

Le nouvel indice des prix à la consommation calculé par l'ISEE sera mis en place en 2011 (base 100 en décembre 2010). Cet indice est désormais basé sur une nomenclature internationale de dépenses utilisée dans les pays de l'Union Européenne. La comparaison des indices des prix entre plusieurs pays sera donc facilitée. En se fondant sur les résultats de l'enquête “Budget consommation des ménages” qui a eu lieu sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie en 2008, le nouvel indice des prix tiendra compte des habitudes actuelles de consommation des calédoniens.